



COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL
PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL
COMITÉ PERMANENTE INTER-ESTADOS DE LUTA CONTRA A SECA NO SAHEL
اللجنة الدائمة المشتركة لمحاربة التصحر في الساحل



Auditeur interne

Dossier suivi : GB PEDE

MISSION DE CERTIFICATION DES COMPTES PATRIMONIAUX DU SYSTEME CILSS *PK*

(EXERCICES CLOS les 31/12/10 - 31/12/11 - 31/12/12 - 31/12/13 - 31/12/14 - 31/12/15 - 31/12/16)

Termes de références

Mai 2017

1- Contexte et justification de la mission

Le Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) a été créé le 12 septembre 1973 à Ouagadougou, Burkina Faso, par six (6) Etats, à savoir la Haute Volta (aujourd'hui Burkina Faso), le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Tchad, en réaction aux sécheresses des années 1968 et 1973. En 1976, la Gambie et le Cap Vert rejoignent l'organisation, suivis en 1986 par la Guinée Bissau. Le CILSS compte actuellement 13 Etats membres avec l'adhésion de quatre autres pays que sont : la Guinée en 2011, le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Togo en 2012.

Le mandat du CILSS est « de s'investir dans la recherche de la sécurité alimentaire et la lutte contre les effets de la sécheresse et de la désertification pour un nouvel équilibre écologique au Sahel »

Dans le cadre de ce mandat, le CILSS reçoit les missions ci-après :

- Étudier les obstacles à la réalisation de la sécurité alimentaire et à une meilleure gestion des ressources naturelles du Sahel afin de mieux définir des stratégies adéquates et des politiques efficaces pour un développement durable de la région.
- Coordonner au niveau sous régional et régional l'ensemble des réflexions et actions menées pour maîtriser les contraintes alimentaires, écologiques et démographiques qui entravent la croissance économique durable.
- Procéder à la collecte, au traitement et à la diffusion des informations quantitatives et qualitatives, afin d'informer et de sensibiliser les États membres et la Communauté Internationale sur les problèmes écologiques et humains liés au développement de la région.
- Contribuer à la coordination des politiques de développement, de recherche, de formations, menées contre les effets de la sécheresse et de la désertification.
- Promouvoir la réalisation d'actions d'intérêt sous régional, interétatique et régional contribuant d'une part à renforcer la coopération entre les États membres dans leurs efforts communs de lutte contre les effets de la sécheresse et de la désertification, et d'autre part, à assurer le suivi de ces actions qui devraient contribuer à l'intégration régionale.
- Contribuer à la coordination des obtenues dans le cadre régional ou sous régional afin de promouvoir leur utilisation comme facteur de développement.

Il comprend trois sites :

- Le Secrétariat Exécutif, basé à Ouagadougou, au Burkina Faso, qui coordonne les institutions spécialisées et sert de centre pour le dialogue politique ;
- Le Centre régional pour les applications agro-hydro-météorologiques (AGRHYMET) basé à Niamey, au Niger, qui assure le suivi de l'environnement, l'alerte précoce et dispense des formations y relatives aux ressortissants des Etats membres (formations continues et formations diplômantes de niveau Techniciens supérieurs ou Masters) ;
- L'Institut du Sahel (INSAH), basé à Bamako, au Mali, qui est chargé de la coordination, de l'harmonisation et de la promotion de la recherche dans les domaines de l'agriculture, de l'environnement, des marchés de produits alimentaires et agro-alimentaires, de la réglementation des intrants agricoles et des questions de population et développement.

Les entités opérationnelles du CILSS sont organisées en trois programmes régionaux :

- Le Programme régional d'appui Sécurité alimentaire, Lutte contre la Désertification, Population et Développement (PRA/SA-LCD-POP-DEV);
- Le Programme régional d'appui Maîtrise de l'Eau (PRA/ME) ;
- Le Programme régional d'appui Accès aux Marchés des produits agricoles et agroalimentaires (PRA/Marchés).

